

Amiens, le 23 septembre 2022

**Dossier suivi par :**

Mahdia AÏT KHELIFA  
mahdia.ait-khelifa@ac-amiens.fr  
Gérald BOUCHARD  
gerald.bouchard@ac-amiens.fr  
Hélène JUSTINIEN  
helene.justinien@ac-amiens.fr  
Mohammed NEJJARI  
mohammed.nejjari@ac-amiens.fr

[Secrétariat des IA-IPR :](#)

03.22.82.39.70  
Mel : ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens  
20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Mahdia AÏT KHELIFA  
Gérald BOUCHARD,  
Hélène JUSTINIEN  
Mohammed NEJJARI  
IA-IPR de mathématiques

à  
Mesdames et messieurs les enseignants  
de  
mathématiques

s/c de  
Mesdames et messieurs les chefs des  
établissements publics et privés

**Objet : Lettre de rentrée**

Préambule commun à toutes les disciplines

Mesdames et Messieurs les professeurs,

La rentrée scolaire 2022 se présente à nous dans des conditions sanitaires meilleures que les précédentes, et nous nous en réjouissons tous. La dernière session des examens de fin d'année a pu se tenir sous une forme proche de la normale, avec certains aménagements comme l'instauration des épreuves de contrôle en BTS, sous forme d'interrogations orales, pérennisées cette année.

L'année scolaire à venir voit par ailleurs apparaître d'autres nouveautés : l'enseignement optionnel des mathématiques dans le tronc commun de première générale adossé à l'enseignement scientifique, la possibilité de découverte des métiers pour les élèves de cinquième, l'extension du Pass culture, ...

Ce nouveau contexte renforce le sens de l'École comme principal vecteur d'unité fondé sur notre contrat social. L'école est et doit rester un lieu d'éducation et de déploiement des capacités de chacun conformément aux valeurs de la République. La maîtrise de la langue écrite et orale est essentielle pour faire de nos élèves des citoyens libres et éclairés. Quelle que soit votre discipline ou votre spécialité, chacun et chacune d'entre vous participent à l'acquisition de ces compétences indispensables à la formation de nos élèves. A cet égard, les évaluations nationales d'entrée en sixième et les tests de positionnement en seconde, comme l'ensemble des indicateurs disponibles, offrent une aide précieuse pour établir un diagnostic précis sur les connaissances et les compétences de nos élèves. Leur analyse et

leur exploitation permettent d'apporter une réponse pédagogique adaptée en classe, qu'elle soit personnalisée ou collective. Elles contribuent à une connaissance plus fine des besoins dans les établissements et nourrissent la réflexion sur des actions à engager au bénéfice de nos élèves dans une continuité pédagogique inter-cycles.

De même, le travail réalisé dans le cadre des projets d'évaluation au sein des lycées doit se poursuivre à tous les niveaux de classe en vue d'assurer l'équité entre les élèves, un des fondements républicains de notre École.

Le nouveau projet académique vise notamment à favoriser le développement de tous les élèves et à les outiller face aux différents enjeux contemporains. Les projets transversaux ou interdisciplinaires y participent pleinement. Pour soutenir votre engagement dans des projets innovants, pour faciliter l'acquisition de savoirs et de compétences par les élèves, mais aussi pour mieux renforcer le sens et la cohérence de leurs parcours, l'EAFIC (École Académique de la formation continue) propose cette année des modules de formation dans les domaines tels que l'éducation à la santé et au développement durable, l'éducation aux médias et à l'information, les usages du numérique...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année scolaire, qu'elle soit la plus sereine possible, propice à la réalisation de tous vos projets et à l'épanouissement de nos élèves.

Le collège des IA-IPR de l'académie d'Amiens.

## Mathématiques

### A. Accompagner, encadrer

L'académie compte 1418 professeurs de mathématiques dont 249 dans l'enseignement privé, 12 enseignants contractuels et 1 maître-auxiliaire.

L'équipe des IA-IPR de mathématiques est composée de Gérald BOUCHARD, Mohammed NEJJARI ainsi que d'Hélène JUSTINIEN, lauréate du concours IA IPR session 2022, nommée dans notre académie. Mahdia AÏT KHELIFA complète l'équipe d'inspection, après deux années comme IA IPR dans l'académie de Reims.

Françoise FLICHE est l'Inspectrice Générale en charge de l'académie d'Amiens.

Xavier SORBE est doyen du groupe disciplinaire des mathématiques de l'IGESR.

L'équipe des professeurs chargés de mission d'aide à l'inspection comprend cette année :

- Amandine DUHAYON enseignante au lycée Mireille Grenet (Compiègne) ;
- Lakhdar LABDOUNI, enseignant au lycée Robert de Luzarches (Amiens) ;
- Julien MARCHÉ enseignant au collège Colbert Quentin (Le Nouvion en Thiérache) ;
- Emmanuelle SIFFERLIN enseignante au lycée Hugues Capet (Senlis) ;
- Sophie VICHERY enseignante au lycée du Vimeu (Friville-Escarbotin).

François DELANNOY est l'Interlocuteur Académique pour le Numérique IAN.

Isabelle GILLARD assure la mission de coordinatrice de formation.

Nous attirons votre attention sur l'utilisation de votre **messagerie académique**. Celle-ci est fondamentale dans la communication des informations, notamment par le biais de la liste mathématiques. **Nous vous prions d'en faire usage pour toute correspondance professionnelle.**

Le [site académique](#) peut aussi être consulté utilement. Il rassemble de nombreuses ressources. En page d'accueil du site figurent les nouveautés.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux collègues qui rejoignent notre académie et en particulier aux professeurs stagiaires qui débutent en Picardie une carrière d'enseignant de mathématiques.

## B. Enseigner

### 1. Les enseignants-stagiaires

Cette année, 39 enseignants stagiaires sont présents dans notre académie (30 dans le public et 9 dans le privé). Nous félicitons les lauréats des concours.

Suite à la réforme de la formation initiale des enseignants, certains enseignants-stagiaires sont en poste à temps complet dans les établissements. Au nombre de huit dans le public, ils effectueront un stage en immersion de un à quatre jours dans des établissements.

Six contractuels alternants (étudiants en Master MEEF 2ème année) assurent 6 heures d'enseignement hebdomadaire en établissement.

Des étudiants, inscrits dans un parcours de préprofessionnalisation, sont également présents dans les établissements. Ce sont des assistants d'éducation en [préprofessionnalisation](#)

Ils sont sous contrat dans un même établissement dès l'année de L2 jusqu'en année de M1.

Nous remercions tous les enseignants qui ont accepté d'assurer la mission de tutorat auprès de ces nouveaux professeurs et étudiants qui se destinent à l'enseignement des mathématiques.

### 2. Valoriser les mathématiques

[La semaine des mathématiques](#) montre à tous les élèves des écoles, collèges et lycées ainsi qu'à leurs parents, une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques. La 11ème édition se déroulera du 6 au 15 mars 2023 et a pour thème "Mathématiques à la carte".

Une page sur le site disciplinaire académique lui sera consacrée. **N'hésitez pas à nous faire part des activités ou projets mis en place dans vos classes et établissements.**

Divers concours sont proposés pour vos élèves, de la 6<sup>e</sup> aux STS : Olympiades, Kangourou, Castor, Alkindi... Nous vous en informerons régulièrement.

Une page sur le site EDUSCOL recense tous les dispositifs et actions culturelles associant de manière positive les élèves, les sciences et l'éducation artistique et culturelle, ainsi que les différents concours liés aux mathématiques. C'est [ICI](#).

### 3. Enseigner au Collège

a. **De nouvelles ressources** produites pour le plan mathématiques au collège sont parues au cours de l'année 2022. Elles se déclinent en trois axes :

- Les mathématiques c'est vivant !
- Les mathématiques c'est partout !
- Les mathématiques c'est pour toutes et tous !

## Plan mathématiques au collège



Ou <https://eduscol.education.fr/3049/le-plan-mathematiques-au-college>

- b. Nous vous rappelons également les recommandations pour renforcer la maîtrise des fondamentaux, toujours d'actualité. Pour les mathématiques cela concerne l'enseignement du calcul et la mise en place d'automatismes, ainsi que la résolution de problèmes en mathématiques.

Une formation, sans candidature, est inscrite au PAF sur ce thème dans le cadre du plan mathématiques pour le collège.

### c. Ressources

- Dans la continuité de la brochure « [Résolution de problèmes au cours moyen](#) », nous vous signalons la brochure « [Résolution de problèmes mathématiques au collège](#) ».

Elle constitue un outil complémentaire de la formation académique qui sera mise en place sur ce thème et une ressource riche pour vous accompagner dans la mise en œuvre pédagogique et didactique en classe.

- Nous attirons particulièrement votre attention sur la place du raisonnement et de la démonstration dans l'activité mathématique. Les [documents ressources](#) proposent des exemples de problèmes dans différents domaines des programmes.

### d. Laboratoires de mathématiques

Nous encourageons tout particulièrement la création de laboratoires de mathématiques en collège, lieux propices à la formation entre pairs et aux liaisons inter-degrés. Actuellement cinq laboratoires mathématiques sont implantés en collège dans l'académie.

[Page Eduscol](#)

## 4. Enseigner au Lycée

### a. Programme du cycle terminal

Les aménagements de programme pour les épreuves écrites des spécialités spécialité mathématiques en voie générale, NSI, la spécialité Physique-Chimie et Mathématiques en STL et STI2D n'ont pas été modifiées à ce jour.

Nous rappelons que les contenus des programmes qui ne figurent pas au programme des épreuves écrites doivent faire l'objet d'un enseignement et être évalués au titre du contrôle continu.

## b. L'enseignement spécifique de mathématiques en classe de 1<sup>ère</sup> générale

Un enseignement facultatif a été proposé aux élèves de première générale qui ne suivent pas l'enseignement de spécialité. L'horaire est de 1,5 h par élève et par semaine, en complément de l'enseignement scientifique de 2 h. Il s'agit de consolider la maîtrise des notions et compétences fondamentales. Les élèves ayant suivi cet enseignement facultatif pourront suivre en classe de terminale l'enseignement optionnel « Mathématiques complémentaires ».

Évalué dans le cadre du contrôle continu, le coefficient de l'enseignement scientifique reste fixé à 3 pour la classe de première.

Pour les candidats scolaires de la session du baccalauréat 2024, la note chiffrée annuelle de l'enseignement spécifique de mathématiques comptera pour 40 % de la note chiffrée globale de l'enseignement scientifique.

## 5. Enseigner en BTS

La session 2022 a vu se pérenniser la mise en place des épreuves de contrôle pour les candidats ayant obtenu une moyenne globale située entre 8 et 10 exclus, à l'ensemble des épreuves, avec une moyenne supérieure à 10 pour l'ensemble des épreuves de l'enseignement professionnel.

La note de service précisant les modalités de passation et d'évaluation pour ces épreuves en mathématiques est en pièce jointe (Annexe 1).

La lettre de l'Inspection générale concernant les BTS est également jointe (Annexe 2).

## C. Evaluer

### 1. Evaluations nationales en sixième et tests de positionnement en seconde

**En sixième :** <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

Comme chaque année, les élèves de sixième passeront des évaluations nationales en français et en mathématiques. Dans ce contexte, il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers puissent bénéficier des adaptations et moyens de compensation habituels.

Les passations seront organisées par chaque collège **du 12 septembre au 30 septembre**.

En préalable aux passations, afin d'aider les élèves à se familiariser avec la nature des exercices du test, des exemples sont proposés : [en mathématiques](#)

**En seconde :** <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

À la rentrée 2022 tous les élèves de seconde générale et technologique, ainsi que ceux de seconde professionnelle, passeront un test de positionnement en français et en mathématiques.

Les passations seront organisées par chaque lycée **du 12 septembre au 30 septembre**.

Les tests ont été modifiés cette année pour mieux correspondre aux attentes d'entrée en 2<sup>nd</sup>e GT et 2<sup>nd</sup>e Pro, ou en 1<sup>ère</sup> année de CAP.

La mise à disposition dans les établissements des résultats individuels des élèves ainsi que des tableaux de bord pour les parties « compréhension de l'écrit » en français et « automatismes » permet la mise en place de l'accompagnement personnalisé.

Vous trouverez sur Eduscol plusieurs documents qui vous préciseront le contenu et les principes de ces tests : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>, en particulier une [brochure](#) explicitant le cadre, les échelles de compétences et des exemples d'exercices.

## 2. L'évaluation dans le cadre du cycle terminal

- **Modalités d'évaluation**

La note de service du 28 juillet 2021 précise les modalités d'évaluation des candidats au baccalauréat : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

- **Prise en compte des moyennes annuelles des candidats**

Les 40 % de la note du baccalauréat issus des enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales sont calculés à partir des résultats obtenus en classe pendant les deux années du cycle terminal, pour les candidats scolaires [...] Ces candidats font valoir leurs moyennes annuelles sur le cycle terminal, dans les enseignements concernés.

À partir de la session 2023 :

En voie générale sont concernés pour les mathématiques, les élèves ayant suivi l'enseignement de spécialité et qui ne le poursuivent pas en terminale : la note à laquelle est affecté le coefficient 8 est la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles de l'élève pour la classe de première.

En voie technologique, la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles de l'élève est affectée, en mathématiques, d'un coefficient 3 pour la classe de première et d'un coefficient 3 pour la classe de terminale (soit un coefficient 6 pour chacun de ces enseignements sur le cycle terminal).

- **Projet d'évaluation**

Pour que soit respecté le principe d'équité de traitement des élèves en termes d'information, les modalités de leur évaluation en contrôle continu, sont explicitées dans le **projet d'évaluation, document rédigé par la communauté éducative de chaque établissement** et communiqué aux élèves et aux familles en début d'année. Ce projet d'évaluation permet de garantir la valeur du diplôme, l'égalité de traitement des candidats au regard de l'examen du baccalauréat et de la procédure Parcoursup. Il participe du dialogue avec les familles. Les équipes pédagogiques des lycées ont travaillé l'an dernier à l'application du projet d'évaluation.

## 3. Résultats aux examens

Les résultats aux examens seront donnés dès que possible.

## D. Se former

### 1. L'EAFC

L'EAFC, école académique de la formation continue a été mise en place en janvier dernier. Elle se substitue aux services de la DAFPEN et assure le pilotage de la formation initiale et continue de tous les personnels de l'académie.

Des modules et des parcours de formations sont proposés, à différentes périodes de l'année scolaire. Le plan académique de formations est consultable ici : [PAF](#)

Les inscriptions se font sur GAIA ici : [GAIA](#) (Identifiant et mot de passe de la messagerie académique)

Nous remercions tous les personnels qui s'engagent dans l'ensemble de ces dispositifs et qui, par leur investissement et leur enthousiasme permettent d'enrichir notre réflexion et nos pratiques.

### 2. Les ressources

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver l'actualité nationale concernant les mathématiques sur le portail mathématiques : <http://eduscol.education.fr/maths/>

**Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire et vous remercions de l'engagement que vous témoignez pour la réussite de nos élèves.**

**Nous restons à votre disposition pour vous accompagner tout au long de cette nouvelle année scolaire.**

Les IA-IPR de mathématiques,

  
M. AÏT KHELIFA

  
G. BOUCHARD

  
H. JUSTINIEN

  
M. NEJJARI

P.J. : Annexes 1 et 2.